

Lien vers l'article:

[https://infosante.whitecube.
dev/guides/suspicion-de-
rage](https://infosante.whitecube.dev/guides/suspicion-de-
rage)

Rage

De quoi s'agit-il ?

La rage est une infection virale qui touche le système nerveux central des mammifères. Elle se transmet en général après une [morsure](#) ou par la salive de chiens, chats, chauves-souris ou renards infectés. Il n'y a aucun risque d'infection lorsque l'animal lèche une peau intacte, s'il n'y a contact qu'avec le pelage ou après un contact avec des excréments ou du sang. La contamination d'humain à humain est rare. La rage est une maladie mortelle, mais elle peut toujours être prévenue par une série de vaccinations et un traitement à base d'anticorps tout de suite après l'exposition.

Quelle est sa fréquence ?

La rage est une maladie largement répandue dans le monde. Les régions à haut risque sont l'Asie, l'Afrique ainsi que l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale. Dans ces régions, ce sont surtout les chiens qui sont responsables de la contamination. On estime que la rage entraîne 50 000 à 100 000 décès dans le monde chaque année. Dans nos régions, ce sont principalement les chauves-souris et les renards infectés qui peuvent la transmettre. Cependant, depuis 2001, la rage est en principe complètement éradiquée en Belgique. Mais la prudence reste de mise étant donné la fréquence de la maladie encore observée dans les pays voisins, en particulier en Europe de l'Est.

Comment la reconnaître ?

Les animaux infectés se montrent souvent soit agressifs soit somnolents. Ils meurent au bout de 10 jours. En cas de contamination (en moyenne au bout de 20 à 90 jours), on a des frissons, de la fièvre, une sensation de malaise, une perte d'appétit, des nausées, des vomissements et des maux de tête. L'endroit de la morsure peut être douloureux ou démanger. Mais il arrive aussi que des symptômes apparaissent déjà au bout de 10 jours ou seulement après plusieurs années. Après les premiers signes, du fait que le système nerveux central est atteint, des symptômes comme une raideur de la nuque ou des convulsions peuvent se manifester. Puis la personne tombe dans le coma et décède. Il n'est possible d'éviter cette issue fatale qu'en réagissant tout de suite après une contamination possible.

Comment le diagnostic est-il posé ?

La rage ne peut être établie ou exclue que lorsque les plaintes sont présentes. Le virus se retrouve notamment dans la salive, le tissu cérébral, la cornée de l'œil et le liquide dans le cerveau et la moelle épinière (liquide céphalorachidien). Des anticorps sont détectés dans le sang.

Que pouvez-vous faire ?

Vous pouvez vous faire vacciner préventivement. La vaccination ne vous protège pas complètement, mais elle permet de raccourcir le plan de vaccination si vous veniez à être contaminé. La vaccination préventive est recommandée pour certains groupes à risque : vétérinaires, spéléologues, cyclistes et joggeurs actifs dans des zones à risque ou personnes (surtout les enfants) séjournant longtemps dans une région en voie de développement, rurale et isolée, où il n'est pas possible de se faire vacciner dans les 24 à 48 heures.

Ne caressez pas d'animaux sauvages, même apprivoisés (par exemple des singes), ni des animaux abandonnés ou des animaux domestiques lorsque vous voyagez. Ne touchez pas d'animaux morts. Si vous êtes mordu par un animal potentiellement infecté, nettoyez immédiatement la plaie avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes, puis désinfectez-la soigneusement. Consultez un médecin dès que possible pour des soins supplémentaires. Il n'existe pas de traitement pour guérir la rage. C'est pourquoi, il faut rester prudent lors de vos voyages et, en cas de contamination possible, consulter un médecin ou vous rendre à l'hôpital dans les 24 heures ou au plus tard dans les 48 heures.

Que peut faire votre médecin ?

Le médecin va d'abord nettoyer soigneusement la plaie à l'eau et au savon. Ensuite, il va la désinfecter avec de la povidone iodée ou de l'alcool. Si vous n'avez pas été vacciné, vous recevrez 4 ou 5 inoculations et éventuellement des anticorps contre la rage (anticorps antirabiques) (une seule fois) dès que possible après l'exposition à un animal infecté. Si vous avez déjà été vacciné précédemment (série complète ou vaccin de rappel), vous serez tout de même revacciné après l'exposition, mais de manière moins forte, en raison de l'immunité pré-existante.

Il n'existe aucun traitement antirabique. Une fois que vous développez les symptômes, la maladie est toujours mortelle. La rage est une maladie à déclaration obligatoire. Cela signifie que le médecin doit la signaler aux pouvoirs publics. On essaie ensuite de localiser et d'attraper l'animal suspecté d'être atteint de la rage afin qu'il puisse être examiné par le Laboratoire

national de référence (LNR) pour la rage.

Rédaction le 06 décembre 2019.

Dernière mise à jour le 06 décembre 2019

Lien vers l'article:

<https://infosante.whitecube.dev/guides/suspicion-de-rage>



Liens Utiles

- Povidone iodée
<https://www.cbip.be/fr/keywords/povidone+iod%25C3%25A9e?type=substance>
- Morsures et griffures : bien les soigner
<http://www.mongeneraliste.be/actualites/morsures-et-griffures-soigner>
- Rage
<https://www.wanda.be/fr/a-z-index/rage/>
- Rage
<https://www.vaccination-info.be/maladie/rage/>

Sources

- <http://www.favv-afsca.be/santeanimale/rage/>
<http://www.favv-afsca.be/santeanimale/rage/>
- Guide de pratique clinique étranger
<https://www.ebpnet.be/fr/pages/display.aspx?ebmid=ebm00038>
- <https://www.itg.be/Files/docs/Reisgeneeskunde/frabi.pdf>
<https://www.itg.be/Files/docs/Reisgeneeskunde/frabi.pdf>